

[Circulaire de M. le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration relative à l'accélération des paiements au profit des entreprises \(PME et TPE\)](#) [2]



Dans le cadre des mesures visant à réduire les répercussions du virus Corona "Covid-19" sur l'économie nationale, le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration a signé le 26 mars 2020 une circulaire incitant les départements ministériels, les établissements et les entreprises publics à prendre les dispositions nécessaires pour accélérer les paiements au profit des entreprises, en particulier les PME et les TPE, et ce pour réduire la pression sur leur trésorerie et leur permettre de remplir leurs obligations financières.

- [Circulaire de M. le Ministre relative à l'accélération des paiements au profit des entreprises \(PME et TPE\)](#) [3]



**Source URL:** <http://lof.finances.gov.ma/fr/actualites/circulaire-de-m-le-ministre-de-leconomie-des-finances-et-de-la-reforme-de-ladministration>

## Liens

[1] <http://lof.finances.gov.ma/fr/javascript%3A%3B>

[2] <http://lof.finances.gov.ma/fr/actualites/circulaire-de-m-le-ministre-de-leconomie-des-finances-et-de-la-reforme-de-ladministration>

[3] [http://lof.finances.gov.ma/sites/default/files/circulaire\\_26032020.pdf](http://lof.finances.gov.ma/sites/default/files/circulaire_26032020.pdf)